



Avec France-Télécom

Le Très Haut Débit pour les entreprises des Zones d'Activités Economiques de la CCPL : Saux, Monge et Toulicou

ier après-midi, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Lourdes, Jean Pierre Artiganave, Maire de Lourdes et Président de la CCPL, Bruno Janet, Conseiller spécial du président de France Télécom et directeur des relations avec les



Bruno Janet, directeur des relations de France Télécom avec les collectivités locales, présente le plan Très Haut Débit pour les zones de Saux, du Monge et du Toulicou, en présence de Jean-Pierre Artiganave, maire de Lourdes. (Photo Gérard Merriot)

collectivités locales et Alexandre Martinez, Directeur Régional de France Télécom ont annoncé l'arrivée du Très Haut Débit dans la Zone d'Activités Économiques du Pays de Lourdes. Cette inauguration a eu lieu en présence de Patrick Aygobere, Directeur de la SNED-ETDE.

Bruno Janet a confirmé aux élus ainsi qu'aux représentants du tissu économique de la ville de Lourdes qu'il partageait avec eux la conviction que le développement du Très Haut Débit pour les entreprises est un enjeu

économique majeur et un facteur de compétitivité essentiel. Il a souligné que "la performance des infrastructures de télécommunications est aujourd'hui un facteur d'attractivité du territoire indéniable pour la France et ses départements ainsi que pour la compétitivité de toutes ses entreprises. Le succès du plan Haut Débit de France Télécom depuis deux ans a ainsi largement contribué à hisser la France au 1er rang européen".

<u>Une nouvelle phase du Plan "Haut Débit pour tous" :</u> l'accès au Très Haut Débit pour les entreprises

Bruno Janet a présenté la déclinaison en Midi-Pyrénées du plan d'équipement en Très Haut Débit des Zones d'Activités Économiques. Ce plan prévoit à terme l'équipement d'une centaine de Zones d'Activités de Midi-Pyrénées sur la période 2005-2008.

Ce plan, établi en concertation avec les collectivités locales et les acteurs économiques locaux, prévoit l'installation d'accès à 100 Mbits au coeur de ces zones qui nécessitent la mise en place de boucles de fibres optiques pour desservir les entreprises. Il s'appuie sur un réseau de 140 000 km de fibres optiques dont 20 000 km supplémentaires en Midi-Pyrénées réalisés dans le cadre du plan ZAE.

Les entreprises peuvent ainsi bénéficier d'accès à des débits jusqu'aux 100 Mbits à des tarifs attractifs qui sont ceux des zones les plus denses comme Paris.

Avec l'inauguration des Zones d'Activités Économiques de la Communauté de Communes du Pays de Lourdes, on assiste à la création d'un pôle numérique haut-débit à large échelle puisque recouvrant toutes les principales zones d'activités situées dans le périmètre de l'Agglomération Tarbaise et l'Intercommunalité Lourdaise. L'architecture à Très Haut Débit qui irriguera notamment les zones de Saux , Monge, et Toulicou, est composée d'un maillage de fibres optiques relié à un central très haut débit, ouvert à l'ensemble des opérateurs et fournisseurs d'accès.

De plus, depuis le 1^{er} décembre 2005, une offre d'accès haut débit garanti à 2 Mégabit/seconde symétriques est également disponible sur tout le territoire, pour toutes les entreprises et au même prix partout. Ainsi toutes entreprises implantées en Midi Pyrénées et ce, qu'elle que soit leur implantation géographique dans la région, bénéficient d'une offre à un tarif péréqué.

Un plan qui s'adresse à toutes les entreprises selon leurs besoins

Le plan ZAE : un plan national pour soutenir la compétitivité du territoire français en mettant le Très Haut Débit à la portée de toutes les entreprises dans les Zones d'Activités Économiques.

Cette initiative majeure de France Télécom concerne 2 000 ZAE sur l'ensemble du territoire français. Environ 120 000 entreprises et PME pourront ainsi bénéficier d'une large gamme de services à Très Haut Débit adaptée à leurs usages, à des tarifs très attractifs et similaires à ceux pratiqués en région Ile-de-France.

Un investissement supplémentaire de 250 millions d'euros d'ici 2008

France Télécom, qui dispose déjà aujourd'hui du réseau optique le plus étendu en France avec plus de 2 millions de km de fibre optique, poursuit son déploiement avec 300 000 km de fibre optique supplémentaires en France. Les travaux engagés concernent 2000 ZAE et comprennent également l'installation de 1 500 Noeuds de Raccordement Optique Très Haut Débit hébergés au coeur de ces zones.

De plus, des boucles Giga Ethernet vont être déployées dans les grandes agglomérations françaises, permettant ainsi d'offrir des débits jusqu'aux Gbit/s. C'est déjà le cas pour les entreprises situées dans les agglomérations de Lille et Paris. D'autres vont être déployées à terme à Angers, Nantes ainsi qu'à Rouen, Bordeaux, Le Havre, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

Au total, le plan d'investissement, d'un montant de 250 millions d'euros d'ici 2008 a pour principal avantage de réduire les coûts de raccordement optique au bénéfice de toutes les entreprises, et d'étendre l'éligibilité DSL Haut et Très Haut Débit en favorisant l'utilisation de nouvelles technologies d'accès (SDSL symétrique jusqu'à 8 Mbits/s, ADSL2+ à 18 Mbits/s). Les infrastructures mises en place par France Télécom dans les ZAE seront ouvertes aux autres opérateurs de télécommunications à travers des offres de gros.

Ce programme d'investissements va ainsi permettre à France Télécom de faire bénéficier les entreprises de :

- une palette complète de services : accès Internet, VPN IP, interconnexion de réseaux locaux
- une montée vers le Très Haut Débit : à partir du 2Mbit/s symétrique et jusqu'à la centaine de Mbit/s
- une qualité de service « Business Class > : avec un débit symétrique, le choix des technologies avec le SDSL sur cuivre ou la Fibre Optique, des engagements forts de sécurité et de supervision avec un débit garanti, un SAV performant
- des tarifs nettement plus attractifs

Le plan « Haut Débit pour Tous » dans les Hautes-Pyrénées : tous les répartiteurs seront raccordés à l'ADSL à la fin du programme 2006 et 96% de la population du département seront ainsi éligibles au Haut Débit d'ici la fin de l'année.

France Télécom travaille depuis plusieurs années en partenariat avec les collectivités locales de Midi-Pyrénées. Un engagement commun qui s'est concrétisé le 7 avril 2004, par la signature d'une convention « Département Innovant » entre le département des Hautes-Pyrénées et France Télécom pour accélérer le déploiement de l'ADSL dans ce département. Des conventions « Départements Innovants » ont été signées également avec l'Aveyron, le Lot, le Gers et le Tarn et Garonne.

Tous les centraux des Hautes-Pyrénées seront équipés en ADSL à la fin du programme 2006, permettant à 96% de la population du département d'avoir accès à une offre ADSL. Sur la Communauté de Communes des Pays de Lourdes, ce taux est déjà dépassé puisque 98% de la population est d'ores et déjà éligible à l'ADSL.

La mise en oeuvre de ce plan est un véritable challenge qui s'appuie à la fois sur la mobilisation de tous les salariés, techniciens et commerciaux de France Télécom, deuxième employeur privé de Midi-Pyrénées (avec 5300 salariés France Télécom dans la région), et sur des engagements financiers importants, pris en charge par l'entreprise.

La France en tête des pays européens en matière de Haut Débit

La France connaît une des plus fortes croissances de parc ADSL en Europe, avec près de 10 millions de lignes ADSL au début de cette année 2006. Avec actuellement plus de 30 300 communes ouvertes partiellement ou totalement à l'ADSL, c'est 96% de la population française qui peut bénéficier de l'Internet Haut Débit depuis fin 2005. Cette croissance place la France dans le peloton de tête des pays européens en nombre d'internautes raccordés à l'ADSL.

En janvier 2004, en ligne avec le plan "Haut Débit pour tous" initié en juin 2003, France Télécom annonçait une nouvelle initiative volontariste pour accélérer et étendre le déploiement du Haut Débit en France : la Charte "Département Innovant". Cette démarche a recueilli l'adhésion d'une large majorité de départements français, avec la signature de près de 80 conventions. Fin 2006, 100 % des répartiteurs de France Télécom seront ouverts à l'ADSL.

France Télécom, selon une étude Dataxis est aujourd'hui le 2^{ème} acteur mondial de l'ADSL à la fin du 2ème semestre 2005 derrière China Telecom et devant SBC, et devance ainsi les premiers acteurs américains et japonais sur le marché de l'ADSL, ainsi que ses concurrents

européens. Ces résultats confirment le dynamisme de France Télécom sur le marché de l'ADSL et sont le fruit de la politique volontariste du Groupe dans ce domaine.

<u>Un investissement total en matière de Haut et Très Haut Débits</u> <u>de près de 1 milliard d'euros qui bénéfice également à l'ensemble des opérateurs.</u>

L'effort d'investissement supplémentaire de 250 millions d'euros consacré au Très Haut Débit pour les entreprises porte à près de 1 milliard d'euros l'investissement total de France Télécom en matière de Haut et Très Haut Débits et à plus de 3 milliards d'euros l'ensemble de ses investissements dans les réseaux, en France. Les investissements bénéficient à l'ensemble des opérateurs qui peuvent ainsi utiliser le réseau de France Télécom grâce aux offres de gros, de location de fibre et de dégroupage mises à leur disposition.

A propos de la SNED - ETDE, entreprise témoin de la manifestation :

La SNED, entreprise familiale depuis plusieurs générations et filiale d'ETDE, emploie plus de 1200 collaborateurs. Spécialisée dans les travaux publics en montagne notamment réseaux électriques basse tension, moyenne tension, l'éclairage public, la SNED travaille principalement avec les entreprises publiques et EDF, GDF, Syndicat d'électrification des Hautes-Pyrénées.

Mis en ligne le mardi 27 juin 2006 - 8h15